

## Règlement du Concours de dessins de presse « Quand Laïcité rime avec Liberté ! »

### Article 1 – Organisation

Le Club de la presse Occitanie et Léo Lagrange Animation organisent un concours de « dessins de presse » intitulé « *Quand Laïcité rime avec Liberté !* », ouvert aux enfants et adolescent·e·s, âgé·e·s de 6 à 18 ans révolus, résidant dans la région Occitanie.

Ce concours a pour but de sensibiliser les jeunes à la laïcité, à l'actualité, à la liberté d'expression et de conscience. Il a vocation à stimuler le regard critique à travers le dessin de presse.

### Article 2 – Public concerné

Le concours est ouvert à tous les jeunes, âgé·e·s de 6 à 18 ans révolus, résidant dans l'un des treize départements de la région Occitanie.

Trois catégories d'âge seront distinguées :

- 6 à 9 ans Individuel
- 6 à 9 ans Collectif
- 10 à 15 ans Individuel
- 10 à 15 ans Collectif
- 16 à 18 ans Individuel
- 16 à 18 ans Collectif

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (classes, centres d'animation, centres sociaux, associations locales, institutions...). Un prix pour les récipiendaires individuels et un pour les candidatures collectives sera fait par catégorie soit 6 prix au niveau régional

### Article 3 – Thème du concours

Le thème de cette édition, qui célèbre les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État (loi du 9 décembre 1905), est la laïcité et sa signification dans notre monde actuel.

Les participant·es devront réaliser un dessin reprenant les codes du dessin de presse (genre graphique qui représente un événement de l'actualité ou sujet de société, publié dans un média) en lien avec le thème de la laïcité, en s'inspirant de l'actualité et/ou en se référant au regard qu'il elle porte sur la société.

## Article 4 – Modalités de participation

- Chaque participant·e (ou groupe) ne peut soumettre qu'un seul dessin.
- Les œuvres doivent être originales, personnelles ou collectives, et inédites.
- Les dessins peuvent être réalisés à la main (feutres, crayons, peinture...)
- Les dessins seront déposés en version numérique.
- Format accepté : A4 (21 x 29,7 cm) – en orientation portrait ou paysage.
- Le dessin doit être accompagné du formulaire de participation dûment rempli (informations personnelles et autorisation parentale pour les mineurs le cas échéant).

### Date limite d'envoi : 15/11/2025

Les œuvres doivent être déposées :

- Sur le site dédié au concours via le formulaire d'inscription : <https://espritcritik.fr/>
- Des demandes d'informations seront adressées à :
  - Par courrier : Léo Lagrange Animation – concours de dessins « *Quand Laïcité rime avec Liberté* » 4 bis, rue Paul MESPLE – 31100 Toulouse
  - Ou par mail à : [120ans.loi1905@leolagrange.org](mailto:120ans.loi1905@leolagrange.org)

## Article 5 – Jury et critères de sélection

Un jury, composé de professionnel·les de la presse, de l'illustration et de l'éducation formelle et non-formelle, et des partenaires du concours examinera les dessins reçus. Les membres de ce jury seront issus des partenaires mobilisés, et des acteurs et institutions réputés experts. Les membres sont qualifiés sur les sujets du dessin de presse, des médias et de la presse, de l'éducation et de la laïcité dans son approche légale, réglementaire et éducative.

Ce jury sélectionnera les œuvres selon les critères suivants :

- Respect du thème
- Originalité et créativité
- Qualité graphique
- Pertinence du message

## Article 6 – Ressources et soutien

Le concours s'organise autour de réseaux de formateur·trice·s et d'acteur·trice·s des médias afin d'aider à se saisir du sujet de la Laïcité et de la liberté d'expression.

Ainsi, les participants et leurs éventuel·le·s encadrant·e·s pourront trouver de la ressource, auprès

- De la fédération Léo Lagrange,
- Du réseau des radios associatives d'Occitanie,
- Du Club de la presse d'Occitanie,
- Des éditions Milan Presse,
- Du réseau des formateur·trice·s du Plan Valeurs de la République et Laïcité (VRL),
- ...

Des podcasts, webinaires, des émissions, des formations seront mises en œuvre afin que chacun-e puisse s'assurer d'une compréhension des sujets en jeu. En cas de demande de soutien un contact peut être établi auprès de Léo Lagrange :

- Par courrier : Léo Lagrange Animation – concours de dessins « *Quand Laïcité rime avec Liberté* » 4 bis, rue Paul MESPLE – 31100 Toulouse
- Ou par mail à : [120ans.loi1905@leolagrange.org](mailto:120ans.loi1905@leolagrange.org)

## Article 7 – Résultats et récompenses

Les résultats seront annoncés le 9 décembre 2025, lors d'une cérémonie de remise des prix dans plusieurs endroits en Région simultanément.

Des prix seront remis dans chaque catégorie d'âge.

Les lauréat-e-s recevront :

Pour les candidat-e-s ayant entre 6 et 9 ans (cycle 2 et 3) :

- Un abonnement à un magazine des Editions Milan Presse (prix individuel),
- Un bon d'achat en librairie (prix individuel ou en pack groupe),
- Une visite d'un journal, une radio, une rédaction ou d'une agence de presse partenaire (prix individuel ou en pack groupe),
- Un jeu éducatif *Les Petits Citoyens* (prix individuel ou en pack groupe)

Pour les candidat-e-s ayant entre 10 et 15 ans (cycle 4) :

- Un abonnement à un magazine des Editions Milan Presse (prix individuel),
- Un bon d'achat en librairie (prix individuel ou en pack groupe),
- Une visite d'un journal, une radio, une rédaction ou d'une agence de presse partenaire (prix individuel ou en pack groupe),
- Un jeu éducatif *Les Petits Citoyens* (prix individuel ou en pack groupe),

Pour les candidat-e-s ayant entre 16 et 18 ans (cycle 5) :

- Un abonnement à un magazine des Editions Milan Presse ou partenaires (prix individuel),
- Un bon d'achat en librairie (prix individuel ou en pack groupe),
- Une visite d'un journal, une radio, une rédaction ou d'une agence de presse partenaire (prix individuel ou en pack groupe),
- Le BAFA - Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (frais d'inscription pris en charge, prix individuel),

## Article 8 – Droit à l'image et droits d'auteur

En participant, les candidate-s (et leurs représentants légaux) autorisent le Club de la presse Occitanie et Léo Lagrange Animation à reproduire et diffuser leurs dessins à des fins non commerciales (exposition, publication, communication presse ou réseaux sociaux), tout en mentionnant le prénom et l'âge de l'auteur et/ou le nom du groupe auteur du dessin.

Les participant-e-s conservent l'entière propriété intellectuelle de leur œuvre.

## **Article 9 – Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Tout dossier incomplet, hors délai ou ne respectant pas les conditions énoncées ne sera pas retenu.

## **Article 10 – Informations et contact**

Pour toute question relative au concours :

[120ans.loi1905@leolagrange.org](mailto:120ans.loi1905@leolagrange.org)

 05 34 60 87 00

 <https://espritcritik.fr/>